

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024**

DELIBERATION N ° 2024/42

**APPROBATION DU PROJET « TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN CABINET
VETERINAIRE DANS LES LOCAUX DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES »
ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Date de convocation : 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice : 26

Présents : 14

Absent(s) : 12

- dont suppléé(s) : 0
- dont représenté(s) : 7

Résultat du vote :

Votants : 21

- dont « pour » : 21
- dont « contre » : 0
- dont « abstentions » : 0

PRESENTS :

Mmes **GARCIER** Clarisse (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth, **OKROGLIC** Dominique, **PIGNATEL** Agnès, **REYNAUD** Sandra et **VAGINAY RICOURT** Sophie.

MM. **BOUGUYON** Yvan (*quitte la séance pendant le débat et le vote de la question n°23*), **CAPEL** Denis, **FORTOUL** Jacques, **GASTON** Arnaud, **ISOARD** Bernard, **MILLION-ROUSSEAU** Daniel, **OLIVERO** Albert (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **ORTUNO** Miguel, **PELLOUX** Jacques et **TRON** Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

Mmes **ALLEMANDI** Florence, **BANCILLON BOË** Fabienne (*pouvoir à VAGINAY RICOURT Sophie*), **BARDIN** Régine (*pouvoir à OKROGLIC Dominique*), **DONNEAUD** Chantal (*pouvoir à GARCIER-RICHAUD Hélène*), **MATTERA** Wendy (*pouvoir à REYNAUD Sandra*) et **OCCELLI** Chloé (*pouvoir à FORTOUL Jacques*).

MM. **BARNEAUD** Christophe (*pouvoir à BOUGUYON Yvan*), **FRANQUEBALME** Jean-Pierre (*pouvoir à CAPEL Denis*) et **REYNAUD** Frédéric (*pouvoir à TRON Jean-Michel*).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme REYNAUD Sandra

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°23

Délibération n°2024/42

Classification ACTES : 7.5 Subventions

OBJET : APPROBATION DU PROJET « TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN CABINET VETERINAIRE DANS LES LOCAUX DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que la CCVUSP par sa compétence développement économique gère deux hôtels d'entreprises situés au quartier du 11^{ème} BCA à Barcelonnette, dont le local n°12 du bâtiment 19 est inoccupé ;

CONSIDERANT que la Vallée de l'Ubaye ne dispose pas d'un cabinet vétérinaire sur son territoire et que cela met en difficulté les éleveurs ayant une obligation de suivi sanitaire de leur élevage, les habitants de l'Ubaye qui ont des animaux domestiques et la SPA AUDACCE qui prend en charge des animaux ayant parfois des besoins de soins urgents ;

CONSIDERANT que plusieurs vétérinaires ont fait part de leur volonté de s'installer sur le territoire de la CCVUSP et que cette installation permettrait de répondre à un besoin des habitants et professionnels de la vallée ;

CONSIDERANT que le local n°12 du bâtiment 19 de l'hôtel d'entreprises est en l'état non adapté à l'installation de vétérinaires et que les aménagements suivants doivent être réalisés a minima pour envisager cette installation : un espace d'accueil et salle d'attente de la patientèle, un bureau, une salle de consultation, une salle d'imagerie médicale et un espace de chirurgie et d'hospitalisation ;

CONSIDERANT que ces travaux d'aménagement intérieur sont estimés à 86 333,50 € HT ;

CONSIDERANT qu'en l'absence éventuelle de subventions pour réaliser ces aménagements le calcul effectué à partir du paiement des loyers met en exergue un retour sur investissement après 11 ans ou après 6 ans avec l'obtention de 50% de subventions au plan de financement ;

CONSIDERANT qu'à minima, la CCVUSP est tenue, selon le Code Général des Collectivités Territoriales, d'apporter 20% d'autofinancement au plan de financement ;

VU l'avis favorable de la Commission Attractivité du Territoire réunie le 19 mars 2024, relatif à la fiche projet présentée en séance ;

Sur proposition d'Agnès PIGNATEL, vice-présidente en charge de l'attractivité du territoire,

Après délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

(M. BOUGUYON Yvan ayant quitté la salle avant les débats et n'ayant pas participé au vote)

- **APPROUVE** le projet de travaux d'installation d'un cabinet vétérinaire dans les locaux de l'hôtel d'entreprises ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération qui, compte tenu des subventions sollicitées, pourrait s'établir comme suit :

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°23

Délibération n°2024/42

Classification ACTES : 7.5 Subventions

DEPENSES - Investissement	Montant HT
Travaux pour la réalisation de l'aménagement intérieur	86 333,50 €
Total	86 333,50 €
RECETTES - Investissement	
Financeurs	Montant
Autofinancement CCVUSP (20%)	17 266,70 €
Financements en cours de sollicitation (80%)	69 066,80 €
Total	86 333,50 €

- **AUTORISE** la réalisation du projet en l'absence éventuelle de financements octroyés, compte-tenu des loyers qui seront perçus par la CCVUSP après l'installation de vétérinaires ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions publiques en vue de financer le projet ;
- **AUTORISE** la Présidente à engager les actions prévues et signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Elisabeth JACQUES.